



LA DIRECTION DE LA SOLIDARITE RECRUTE

UN CHARGE OU UNE CHARGÉE DE MISSION « INCLUSION-ACCESSIBILITE » (H/F) (Cadre d'emplois des attachés territoriaux, catégorie A)

Au sein de la direction de la solidarité, vous êtes chargé-e de piloter et mettre en œuvre les politiques publiques autour de l'accessibilité, du handicap et de son inclusion dans la société. Vous intervenez collectivement et individuellement dans 3 domaines : la Commission communale d'accessibilité, le pilotage d'actions de sensibilisation et la communication.

Activités principales :

- Le portage et l'animation de la Commission communale d'accessibilité (CCA) :
 - En lien avec le Maire adjoint, préparer, co-animer et suivre les recommandations de la commission et des groupes de travail thématiques ;
 - Etablir le rapport annuel et l'envoyer en Préfecture.
- La mise en accessibilité des établissements recevant du public : informer et conseiller les professionnels (libéraux, commerçants ...) dans leur dossier d'autorisation de travaux
- Le pilotage et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de suivi et de formation sur la question du handicap :
 - Sensibiliser le personnel de la Ville, les élus municipaux et le grand public, à travers des projets transversaux et inclusifs en matière de handicap ;
 - Développer des outils en FALC ;
 - Assurer une permanence d'accueil et d'information.
- Etre le référent Communication en la matière :
 - Assurer en lien avec le service communication de la ville et le cabinet, la communication interne et externe des actions menées dans un souci permanent de transversalité.

Profil :

De formation supérieure en sciences humaines et sociales, vous avez un intérêt marqué pour le champ de l'action publique en matière de handicap et d'accessibilité. Vous avez une bonne connaissance du fonctionnement d'une administration et des relations avec les partenaires institutionnels. Doté-e d'un excellent relationnel et d'un grand sens de l'écoute, votre expérience vous a permis de porter et représenter des projets ainsi que de travailler en grande transversalité.

Rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais d'abonnement transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la Mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels-elles, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :

Monsieur le Maire

recrutement+handicap@saintgermainenlaye.fr